

L'an deux mille vingt-six, le quatre mars, le comité directeur de l'Office de Tourisme intercommunal Verdon Tourisme, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Salle du conseil de la Mairie à Saint-André-les-Alpes (04) sous la présidence de Madame Magali SURLE-GIRIEUD, présidente.

Présents : Magali SURLE GIRIEUD ; Marion COZZI ; Serge PRATO ; Catherine ALBANO ; Maurice LAUGIER ; Michele BIZOT GASTALDI ; Bernard CAUVIN ; Patrick MANTRAND ; Maxime CAZETTES ; Anabel ONCINA ; Pierre-Louis VIVICORSI ;

Excusés : Valérie NOZAMBRINO (ayant donné pouvoir à Maxime CAZETTES) ; Frédéric CLUET (ayant donné pouvoir à Maurice LAUGIER) ; Lucas GUIBERT ; Jacques AUDIBERT ; Christophe BARBAROUX ; Olivier GUERIN

Secrétaire désigné(e) : Marion COZZI

Nombre de membres en exercice : 17

Nombre de membres présents : 11

Convocation adressée le 25 février 2026

2026-02-01 : Vote du Compte Financier Unique

Exposé

Le Compte Financier Unique (CFU) fusionne le compte administratif, produit par l'ordonnateur, et le compte de gestion, produit par le comptable public. Il constitue une mesure de simplification qui permet de favoriser la transparence et la lisibilité de l'information financière, d'améliorer la qualité des comptes et de simplifier les processus administratifs entre l'ordonnateur et le comptable, sans remettre en cause leurs prérogatives respectives, au travers de l'unification du compte administratif et du compte de gestion.

L'article 205 de la loi n° 2023-1322 du 29 décembre 2023 de finances pour 2024 prévoit la généralisation du compte financier unique à compter de l'exercice budgétaire 2026 pour les collectivités territoriales, leurs groupements et leurs établissements publics.

Le Comité Directeur va donc délibérer, pour la première fois, sur ce nouveau document qui remplace le compte administratif et le compte de gestion. Conformément à l'article L.2012-31 du CGCT, il est donné communication au Comité Directeur du total des opérations effectuées tant en recettes qu'en dépenses.

FONCTIONNEMENT :

Dépenses 707 334.41 €

Recettes 749 191.41 €

Résultat de l'exercice 2025 41 857.00 €

Résultat de clôture de l'exercice 2024 46 669.49 €

Résultat de clôture 2025

excédent de : 88 526.49 €

INVESTISSEMENT :

Dépenses 7 859.06 €

Recettes 24 289.19 €

Résultat de l'exercice 2025 16 430.13 €

Résultat de clôture de l'exercice 2024 - 9 093.89 €

Résultat de clôture 2025

excédent de : 7 336.24 €

Madame la Présidente de l'OTI Verdon Tourisme quitte la salle avant le vote du **Compte Financier Unique. La Présidence**
de séance est alors confiée en son absence à Michèle BIZOT GASTALDI.

Décision

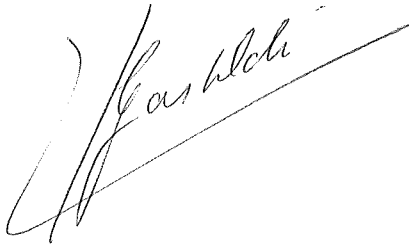
Compte tenu de ce qui est exposé, et après en avoir délibéré, le Comité Directeur décide à l'unanimité :

- DE CONSTATER que le Compte Financier Unique du budget de l'OTI Verdon Tourisme correspond aux décisions budgétaires du Comité directeur,
- D'APPROUVER le Compte Financier Unique 2025 du budget de l'OTI Verdon Tourisme,
- DE DECLARER toutes les opérations comptables de l'exercice 2025 du budget de l'OTI Verdon Tourisme définitivement closes.

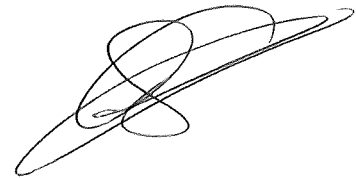
La Présidente de séance
au moment de ce vote

Secrétaire de séance

Michèle BIZOT GASTALDI



Marion COZZI



VERDON TOURISME

contact@verdontourisme.com

www.verdontourisme.com